

Petites subventions - Rapport final d'achèvement et d'impact

Instructions : Le CEPF demande à chaque bénéficiaire de rendre compte des résultats et des impacts de son projet à la fin de sa subvention. Pour surveiller les indicateurs globaux du CEPF, le CEPF regroupera les données que vous soumettez avec celles des autres bénéficiaires, afin de déterminer l'impact global de l'investissement du CEPF. Les résultats agrégés de tous les bénéficiaires seront présentés dans notre rapport d'impact annuel et dans d'autres documents de communication. Votre rapport final d'achèvement et d'impact sera publié sur le site Web du CEPF.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Veillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions énumérées ci-dessous.

Nom légal de l'organisation : Association Tunisienne de Taxonomie ATUTAX

Titre du projet : Restauration écologique pour la conservation des espèces patrimoniales dans l'Archipel de Kerkennah "PP-KER"

Numéro de subvention : CEPF-113766

Date d'achèvement du présent rapport : 31/01/2024

Hotspot du CEPF : Hotspot du Bassin Méditerranéen

Orientation stratégique : **DS 1 :** Soutenir la société civile pour engager les acteurs dans des démarches intégrées de préservation de la biodiversité dans les zones côtières

Montant de la subvention : 19.922.18 USD

Dates du projet : du 01 décembre 2022 au 31 décembre 2023

PARTIE I : Vue d'ensemble

1. Partenaires de mise en œuvre de ce projet (énumérez chaque partenaire et expliquez comment il a été impliqué dans le projet)

L'Association Kraten du Développement Durable de la Culture et du Loisir (AKDDCL) : cette association est l'un des gestionnaires de l'AMCP de Kerkennah. Elle a été impliquée dès le démarrage du projet et nous avons assuré une collaboration étroite dans la mise en œuvre des activités du projet comme les formations, les visites de prospection, le choix du site de restauration, les travaux de restauration sur le terrain, l'implication et la sensibilisation des locaux, ainsi que l'accès pour le site.

Snorkelling Kerkennah: collaboration continue et assurer l'équipement nécessaire durant les formations, les opérations de restauration en mer ainsi que le contact avec les artisans.

APAL : collaboration et appui dans la mise en œuvre des activités du projet ainsi que la présence lors des missions de terrain.

SPA/RAC : appui des activités via leurs experts, le savoir-faire et les documentations.

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

PPKER a une durée de 13 mois durant lesquels nous avons réussi à obtenir des résultats pertinents:

- On a réussi à restaurée une parcelle de 500m² de posidonie par des moyens naturelles tout en impliquant la population locale, des pêcheurs, des étudiants et des membres d'autres OSCs

à travers des formations théoriques et des missions pratiques sur terrain. Cette restauration a été réalisée avec 100% de matériel naturel grâce à l'utilisation de fibres végétales du palmier et de l'alfa et la collaboration avec les artisans locaux de Kerkennah (Annexe 1- Rapports de formations avec protocole de restauration ; Annexe 2- Rapports de missions de terrain de Octobre et Novembre 2023).

- Ce projet a aussi permis de réunir des experts sur l'étude de la grande nacre et de faire le premier essai de collecte de larves à travers l'installation de 26 collecteurs dans 3 zones différentes de l'AMCP. L'étude de la population de *P. nobilis* était aussi accompagnée par une formation continue de toutes les parties impliquées dans le projet à travers des cours théoriques et des missions de terrain où il y a eu le suivi et l'identification des individus survivants ainsi que la mise en place de cages de protection.
- L'ATUTAX a réussi à rédiger un plan de communication pour l'association, à améliorer sa communication interne (Annexe 3) entre les membres ainsi que l'établissement d'une communication fluide et continue avec ses partenaires. Ceci a permis de bien mener les missions de terrain et de toutes les activités du projet.

3. Décrivez brièvement les progrès réels vers chaque impact prévu à long et à court terme (comme indiqué dans la proposition approuvée).

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3+ ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
<p>Contribution à l'amélioration de l'habitat en vue de la création de l'AMCP de Kerkennah</p>	<p>Les études de suivi de la grande nacre <i>Pinna nobilis</i> ainsi que la réimplantation de parcelle de 100m² de l'herbier de posidonie ont donné un nouveau rayonnement à l'île de Kerkennah et surtout à la partie nord où la future AMCP sera installée. Ces deux espèces sont en effet 2 des 3 espèces emblématiques de l'île et constituent un argument dans le dossier de plaidoyer pour la création de l'AMCP.</p> <p>Afin d'assurer le suivi à long terme des opérations de restauration, deux thèses sont en cours de réalisation par deux doctorantes à la Faculté des Sciences de Tunis (Nada Abdelkader et Salma Zribi). Ainsi, des missions de suivi et de surveillances sont réalisées dans les deux ans suivant la mise en place des structures de restauration en collaboration avec les gestionnaires de l'AMCP (APAL et AKDDCL). Une recherche de fond est aussi en cours afin de financer ces missions.</p> <p>Des publications scientifiques sur les techniques innovantes de restauration utilisée dans le projet en cours de rédaction.</p>

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
A la fin de projet, la restauration écologique d'une parcelle de 500m ² de <i>Posidonia oceanica</i> et 50 <i>Pinna nobilis</i> est réalisé autours de la future AMCP de Kerkennah avec l'implication d'au moins 20 parties prenantes concernées	Les 100 tapis des herbiers de posidonie ont été réimplantés avec succès dans une zone de 500 m ² abritée qui garantit leur survie. Cependant l'absence d'assez d'individus survivants et des larves de <i>P. nobilis</i> n'a permis de conserver que les 8 individus vivants. Au total 8 parties prenantes ont été impliquées tout au long du projet.
Au moins 10000 personnes sont informées et sensibilisées à la restauration écologique et la mise en place de l'AMCP de Kerkennah avec une meilleure visibilité et un appui pour la création de la futur AMCP du nord de Kerkennah	Sur les réseaux sociaux seulement on a réussi à informer des milliers de personnes. On a aussi vu un très grand intérêt et engagement de la part de la population locale de Kerkennah et surtout celle de la partie nord de l'île. Par exemple : la publication suivante sur facebook : https://www.facebook.com/atutax/posts/pfbid02QpvQcUhoESYQ44jHvZgwiL52W7Lz2od5Dw3f3oCh9s6ZQ8wrv9TD9LANzi4yyCrgI 7163 impressions 5836 couvertures 951 interractions
ATUTAX améliore ses capacités en termes de communication interne	La formation sur la communication (3 hommes et 5 femmes) interne a permis de meilleurs échanges au sein de l'ATUTAX ce qui rend un partage d'information beaucoup plus fluide (Annexe 4 – Rapport de formation).

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Impact inattendu 1 (positif) : un intérêt des collègues appartenant à d'organismes internationaux (Italie, Turquie) à la technique de réimplantation écologique utilisé et surtout sur les capacités artisanales des habitants de Kerkennah.

Impact inattendu 2 (positif) : forte implication des pêcheurs dans le travail de restauration et même leurs contributions avec leurs techniques traditionnelles utilisant des produits naturels. En effet le nœud qu'on utilise pour fixer les tapis est inspiré par celui utilisé dans la fixation de la Charfiya.

PARTIE II : Produits du projet et produits livrables

5. Énumérez chaque produit/produit livrable comme indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

#	Description du livrable	Mise à jour des livrables
	<p>Rapport de formation et de suivi / Photos / Attestation de formation pour les participants Annexes 1 et 2a-2b</p>	<p>A la fin du projet PPKER, une parcelle de 500m² d'herbier de posidonie a été réimplantée et restaurée suite à la pause de 100 tapis de posidonie dans la région de Kraten. 20 personnes (10 Hommes + 10 femmes) de la population locale (NGO, Université, Pêcheurs, Secteur privé...) auront participé dans les travaux de réimplantation.</p>
	<p>Rapport de formation et de suivi / Photos / Attestation de formation pour les participants Annexes 1 et 2a- 2b</p>	<p>Nous avons prévu au démarrage du projet que 50 individus de <i>Pinna nobilis</i> seront restaurés et protégés. Cependant, la situation de cette espèce est plus grave que prévu, et malgré des efforts importants pour trouver des individus vivants, nous n'avons trouvé que 8 dans la zone d'étude qui ont été protégés par des cages. 26 collecteurs de larve ont été installés dans la zone, six ont été ramassés (3 en octobre et 3 en novembre) sans trouver trace de larve de <i>Pinna</i>. Nous espérons cependant trouver des larves vivantes dans les mois suivants (il reste encore 20 collecteurs en mer).</p>
	<p>Liste de présence, photos, rapport de formation Annexe 3 et 4</p>	<p>La fréquence de communication entre les membres de l'ATUTAX est clairement améliorée et plus efficace et le nombre de réunions avec les partenaires impliqués sont plus efficaces.</p>
	<p>Liste de présence, photos, rapport de suivi des bénéfiques sur la biodiversité Annexe 5 : Lien de la vidéo https://drive.google.com/file/d/1lu6J2Zk7pTfTcb_je_Ci5F0Qr-NZn1BG/view?usp=sharing</p>	<p>Le résultat escompté était que le nombre de personnes engagées et informées a été amélioré de 1.5 fois ainsi que l'apparition de bénéfiques pour la biodiversité de la zone Vu le retard accusé dans la réalisation des activités de terrain du essentiellement à la météo, il est trop tôt pour avoir un rapport de suivi des bénéfiques sur la biodiversité à la fin du projet. Ce rapport sera disponible et publié sous forme de publication scientifique après 1 année de suivi régulier de la zone de restauration (décembre 2024).</p>

6. Veuillez décrire et soumettre tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

Un plan de communication interne à l'ATUTAX a été réalisé (Annexe 3).

La technique de restauration innovante utilisée va faire l'objet d'un article scientifique en cours de rédaction et qui sera publié dans une revue scientifique à facteur d'impact important afin de toucher et informer la communauté scientifique.

PARTIE III : Enseignements, durabilité, sauvegardes et financement

Les leçons apprises

7. Décrivez les leçons apprises pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

"Les leçons apprises" sont des expériences que vous avez acquises et qui, selon vous, seraient des succès précieux méritant d'être reproduits ou des pratiques que vous feriez différemment si vous en aviez l'occasion. Considérez les leçons qui pourraient informer la conception et la mise en œuvre du projet, et toute autre leçon pertinente pour la communauté de la conservation. Les directives du CEPF sur les leçons apprises sont disponibles ici : <https://www.cepf.net/sites/default/files/cepf-lessons-learned-guidelines-english.pdf>.

Leçon 1: L'inclusion de la population locale ne se focalise pas seulement sur les réunions et les formations mais aussi sur la consultation et le transfert de leur connaissance dans nos missions de terrain. En effet la présence de pêcheurs nous a permis de bien optimiser nos missions. En nous référant à leurs connaissances historiques de la zone, on a eu la possibilité d'augmenter nos chances de trouver un site favorable à la réimplantation de l'herbier de posidonie ainsi que de mettre à jour nos connaissances sur la population de *Pinna nobilis* dans la zone.

Leçon 2: La collaboration avec les pêcheurs et la population locale nous a aussi appris comment vulgariser les informations et de trouver un langage en commun entre scientifiques et pêcheurs permettant ainsi de combler le gap un peu le gap qui sépare les 2 communautés.

Leçon 3: Inclure la population locale dans un tel projet, même s'il s'agit d'un projet de nature scientifique, permettra la pérennité et la continuité des activités qui même durant la période du travail, on s'est aperçu qu'ils faisaient le suivi de manière indépendante.

Durabilité / Reproduction

8. Résumez les succès ou les difficultés rencontrées pour assurer la pérennité ou la reproductibilité du projet, y compris toute activité non planifiée susceptible d'accroître la durabilité ou la reproductibilité.

Difficultés :

- Une des difficultés qu'on a remarquées depuis le début du projet est la communication avec différents partenaires : on s'est rendu compte qu'il faut diversifier les canaux de communication et doubler d'effort pour inviter les partenaires locaux. On a aussi remarqué que la participation des étudiants, qui est en réalité primordiale dans les formations, heurte avec les frais de transport et les difficultés logistiques pour se rendre vers et de Kerkennah.
- Les conditions climatiques représentaient la plus grande difficulté à surmonter vu leur imprévisibilité. On savait même avant le début du projet qu'on sera à la merci de la météo et on a essayé de toujours bien planifier nos missions pour minimiser les dépenses.

Succès :

- L'utilisation d'outils à bases de fibres végétales pour le travail de restauration a capturé l'attention des locaux mais aussi d'autres organismes tunisiens et internationaux sur la

- technique utilisée et surtout sur sa répétabilité dans d'autres régions.
- Ce projet vu sa mise en place dans l'AMCP de Kerkennah a aussi permis de créer une meilleure chance pour le suivi des travaux réalisés et ce grâce à l'implication et le partenariat avec les 2 gestionnaires de l'AMCP : L'APAL et l'association AKDDCL. Deux doctorantes de la Faculté des sciences de Tunis ont entamé deux sujets de thèse sur la restauration de la posidonie et de Pinna, ainsi des missions de suivi seront réalisées durant les deux ans suivant la mise en place des structures de restauration. Ceci garantira le suivi au moins dans les deux prochaines années.

Garanties

9. S'il n'est pas répertorié comme un livrable distinct et décrit ci-dessus, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.

Financement supplémentaire

10. Fournissez les détails de tout financement supplémentaire que vous avez obtenu pour soutenir ce projet.

a. Financement supplémentaire total (US\$) 450\$

b. Type de financement

Veillez fournir une ventilation du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
ATUTAX	contrepartie Autofinancement pour l'achat de billet et un perdiem	450\$

Commentaires/Recommandations supplémentaires

11. Utilisez cet espace pour fournir tout autre commentaire ou recommandation en relation avec votre projet ou le CEPF.

Vu l'importance du projet PPKER, nous recommandons la reconduction de ce projet pour une période d'au moins 18 mois afin d'apprécier les changements et les améliorations pour la biodiversité dans l'Archipel.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau des hotspots, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les énumérer ci-dessous et rendre compte de la ou des contributions du projet à ces indicateurs.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Contribution réelle Description
1.4 Number of globally	2	Le projet a contribué à la

threatened species benefitting from reduced pressure from unsustainable practices		conservation de <i>P. oceanica</i> , en réimplantant une parcelle de 500m ² de l'herbier dans une zone ayant eu une source de dégradation. Le projet a aussi permis d'étudier et de conserver la population encore vivante de <i>P. nobilis</i> à travers la mise à jour des connaissances, la mise en place des cages de protections ainsi que les collecteurs de larves.
2.3_ Number of men and women with improved economic well-being in relation with traditional practices	2	2 local artisans were engaged for traditional practices trainings and to support with the restauration methods based on traditional expertise
2.0_Outcome 2_Number of hectares of KBAs with enhanced protection or management	0.05	The restored area exists within the future Marine protected Area of les îles Nord de Kerkennah which will be managed by AKDDCL local partner through a Medfund convention. Atutax will continue the monitoring of <i>P. nobilis</i> and <i>P. oceanica</i> .

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez rendre compte de tous les indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.

13. Avantages pour les particuliers

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée grâce à votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques ou la conduite d'une patrouille.

# Nombre d'hommes recevant une formation structurée *	# Nombre de femmes recevant une formation structurée *	Sujet(s) de la formation
10	10	Formation sur les techniques et méthodes de restauration et de réimplantation des herbiers de posidonie et de la grande nacre <i>Pinna nobilis</i>
3	5	Formation sur les méthodes de communication et gestion de conflits internes

**Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture, et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée doit être de 5.*

13b. Nombre d'hommes et de femmes recevant des prestations en espèces.

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une augmentation de leurs revenus ou d'avantages en espèces (monétaires) grâce à votre projet, dans le cadre d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production halieutique, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour la conduite de patrouilles.

# Nombre d'hommes recevant des prestations en espèces*	# Nombre de femmes recevant des prestations en espèces	Description des avantages
1	1	Production de tapis pour le travail de restauration écologique des herbiers de posidonie.

**Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des prestations en espèces grâce au tourisme, et que 3 d'entre eux ont également reçu des prestations en espèces en raison de l'augmentation des revenus due à l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant reçu des prestations en espèces doit être de 5.*

14. Zones protégées

Nombre d'hectares de zones protégées créées et/ou étendues

Indiquez le nombre d'hectares de zones protégées qui ont été créées ou étendues grâce à votre projet. Les zones protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux, ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'AP*	Pays(s)	Original # Nombre d'hectares**	# Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de la déclaration légale/expansion	Longitude***	Latitude***

** Si possible, veuillez fournir un fichier de forme de la zone protégée au CEPF.*

*** Saisissez la taille totale originale, sans tenir compte des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, inscrivez zéro.*

**** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre popup.*

15. Gestion des zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de zones clés pour la biodiversité (KBA) dont la gestion a été améliorée.

Indiquez le nombre d'hectares de ZAA dont la gestion a été améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, grâce à votre projet. Les exemples de gestion améliorée incluent, mais ne sont pas limités à : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité du colletage, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles/pêche durables. N'enregistrez pas la totalité de la zone couverte par le projet - n'enregistrez que le nombre d'hectares dont la gestion a été améliorée.

Si vous avez enregistré une partie ou la totalité d'une KBA comme nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé " aires protégées ", et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez enregistrer le nombre d'hectares correspondant à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur " aires protégées ".

Nom de la KBA	Code de la ZAC à partir du profil de l'écosystème	# Nombre d'hectares améliorés *
Kerkennah		0,05ha

* Ne comptez pas les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été améliorés grâce à la mise en œuvre d'un régime de gestion des incendies la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été améliorés grâce à l'élimination des espèces envahissantes la deuxième année, le nombre total d'hectares dont la gestion a été améliorée sera de 500.

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysage de production avec une gestion renforcée de la biodiversité

Veillez indiquer le nombre d'hectares de paysages de production dont la gestion de la biodiversité a été renforcée grâce à votre projet. Un paysage de production est défini comme un paysage où se pratique l'agriculture commerciale, la sylviculture ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "renforcé la gestion de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que la mise en œuvre de meilleures pratiques et de lignes directrices, l'introduction de systèmes d'incitation, la certification de sites/produits et l'introduction de réglementations en matière de récolte durable.
- Les zones protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, car leurs hectares sont comptabilisés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure une partie ou la totalité d'une ZAC non protégée.

Nom du paysage de production	# Nombre d'hectares avec une gestion renforcée**	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
Kerkennah (Kraten)	0.05 ha	34°51'24.0"N	11°15'02.7"E	

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournir un bref nom descriptif pour le paysage.

** Ne pas compter les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été renforcés grâce à la certification la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été renforcés en raison de nouvelles règles de récolte la deuxième année, le nombre total d'hectares renforcés à ce jour serait de 500.

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre paysage de production et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre contextuelle.

17. Avantages pour les communautés

Le CEPF veut enregistrer les avantages non monétaires reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus parce que les avantages sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes de chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type d'avantages reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à votre projet. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

Veuillez fournir des informations sur toutes les communautés qui ont bénéficié du projet depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer d'un x)							Pays de la communauté	Type de prestation (marquer d'un x)							# Nombre de bénéficiaires		
	Petits propriétaires terriens	Économie de subsistance	Peuples indigènes/ethniques	Pastoralistes / peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autres*		Accès accru à l'eau potable	Sécurité alimentaire accrue	Accès accru à l'énergie	Accès accru aux services pu	Une résilience accrue au changement	Amélioration du régime foncier	Meilleure reconnaissance des	Amélioration de la représentation et de la prise de décision dans les	Amélioration de l'accès aux services	# Nombre d'hommes et de garçons qui en bénéficient

*Si vous avez coché "Autre" pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18. Politiques, lois et règlements

Faites un rapport sur les politiques, les lois et les règlements contenant des dispositions relatives à la conservation qui ont été promulgués ou modifiés, suite à votre projet. Les "politiques" sont des déclarations d'intention officiellement adoptées ou poursuivies par un gouvernement, y compris au niveau sectoriel ou sous-national. Les "lois et règlements" sont des règles ou des ordres officiels, prescrits par une autorité. Toute loi, règlement, décret ou ordonnance peut être inclus.

18a. Nom, portée et thème de la politique, de la loi ou du règlement qui a été modifié ou adopté à la suite de votre projet.

Non.	Nom de la loi, de la politique ou du règlement	Portée (marquer d'un x)			Sujet(s) abordé(s) (marquer d'un x)															
		Local	National	International	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêche	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Zones protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce des espèces	Autres*
1																				
2																				
...																				

* Si vous avez choisi "autre", veuillez donner une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou règlement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

Non.	Pays(s)	Date de promulgation/ modifié MM/DD/YYYY	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

19. Pratiques respectueuses de la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques favorables à la biodiversité

Veillez énumérer les entreprises qui ont adopté des pratiques favorables à la biodiversité grâce à votre projet. Les entreprises peuvent prendre différentes formes, mais dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique favorable à la biodiversité est une pratique qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

Non.	Nom de la société	Description des pratiques favorables à la biodiversité adoptées pendant le projet	Pays où la pratique a été adoptée par l'entreprise
1	Snorkelling Kerkennah	Ne plus jeter l'ancre dans les herbiers de posidonie	Tunisie
2			
...			

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés

Faites état de tous les réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à votre projet. Les réseaux/partenariats doivent avoir un avantage durable au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables. Voici quelques exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG et un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

N'indiquez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

Non.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il permis de créer ce réseau/partenariat ? O/N	Pays couverts	Objectif
1	Partenariat ATUTAX-AKDDCL	2023	oui	Tunisie	Appui scientifique à la gestion de l'AMCP de l'ATUTAX à l'AKDDCL dans le cadre du projet MEDFUND

21. Mécanisme de financement durable

Dressez la liste des mécanismes de financement durable créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent des fonds pour le long terme (généralement cinq ans ou plus). Ils comprennent, sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de droits ou de taxes qui génèrent des fonds à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

Non.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date d'établissement*	Description***	Pays
1					
2					
3					

*Veuillez fournir une description succincte de la mission du mécanisme.

**Veuillez indiquer la date à laquelle le mécanisme de financement durable a été officiellement créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une meilleure estimation.

***Description, telle que fonds fiduciaire, dotation, système de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré précédemment, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

NON.	Intervention du projet (marquer d'un x)			Le mécanisme a-t-il déboursé des fonds pour des projets de conservation ?
	Création d'un mécanisme	Soutien d'un mécanisme existant	Création et soutien d'un nouveau mécanisme	
1				
2				
3				

22. Espèces de la liste rouge

Si le projet a inclus des interventions directes de conservation qui ont bénéficié à des espèces globalement menacées (CR, EN, VU), selon la liste rouge de l'UICN, ajoutez les espèces ci-dessous.

Parmi les exemples d'interventions, citons : la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes de reproduction en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour mettre fin au trafic d'espèces sauvages et l'élimination des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (anglais)	Statut (VU, EN, CR ou éteint à l'état sauvage)	Intervention	Tendance de la population sur le site (en augmentation, en diminution, stable ou inconnue)
<i>Pinna</i>	<i>Pinna nobilis</i>	Nobel Pen Shell	CR	Restauration et protection	En diminution

Partie V. Partage de l'information et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'achèvement et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse électronique générique) afin que les parties intéressées puissent demander de plus amples informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : Association Tunisienne de Taxonomie - ATUTAX

Adresse électronique générique : association.atutax@gmail.com

Faouazia Charfi, Présidente de l'ATUTAX

